



Relevé d'eau

Les compteurs intérieurs et extérieurs seront relevés par Monsieur Moine du lundi 28 octobre au vendredi 8 novembre 2013.

Pour les maisons possédant un compteur à l'intérieur, nous vous remercions de laisser votre compteur accessible et de ne pas encombrer son accès.

Rappel : Chaque compteur doit être relevé au moins une fois par an par un agent de la commune.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie aura lieu le 11 novembre à 10 h 30 aux monuments aux morts, suivie d'un verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Raticide

Une distribution de raticide aura lieu le jeudi 31 octobre de 10 h à midi à la mairie. Nous vous remercions de vous munir d'un sac pour le transport.

Collecte des plastiques usagés

Les plastiques agricoles usagés (big-bags, bâches, films, bidons vides, filets et ficelles, sacs de semences) seront collectés le jeudi 14 novembre à la Coopérative Agricole Lorraine de Colombey et de Ceintrey. Des sacs spécifiques à ces collectes sont disponibles en magasin.

Banque alimentaire

Un local sera ouvert en mairie pour la collecte annuelle pour les restos du cœur.

Le jeudi 28 novembre, vous pourrez déposer vos dons salle du cadastre en mairie.

Journée de sensibilisation sur l'activité physique

Le samedi 26 octobre à 14 h au gymnase de Colombey les Belles aura lieu une journée de sensibilisation, d'échanges et de conseils sur l'activité physique comme acteur thérapeutique. Cette journée est organisée par l'Association des professionnels de Santé du Secteur de Colombey, regroupant médecins dentistes, pharmaciennes, kiné, infirmières et médecins spécialistes. Cette manifestation est ouverte à tous, jeunes, moins jeunes, valides et non valides. Prévoir une tenue de sport et votre vélo et ou Smartphone, le cas échéant. Plusieurs activités sont proposées, réparties par intensité.

Nouvelles chaînes sur la télévision

Le 22 octobre 2013, 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT arrivent en Lorraine pour les personnes recevant la TV par une antenne râteau. Si vous recevez la télévision par une parabole, par l'ADSL, la fibre optique ou par le câble, vous pouvez, selon les cas, déjà accéder à ces nouvelles chaînes.

Il est important de noter que **seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.**

Pour savoir si votre téléviseur est compatible HD, vous pouvez vérifier si vous recevez déjà Arte HD sur le numéro 7 ou le numéro 57 (en fonction de votre équipement). Si c'est le cas, alors votre récepteur permet de recevoir n'importe quelle chaîne HD. Dans le cas contraire, l'achat d'un nouveau téléviseur n'est pas indispensable : un adaptateur TNT HD externe branché à votre téléviseur actuel suffira pour bénéficier des programmes HD précités.

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer **une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT** ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter les chaînes après le 22 octobre, contactez l'**Agence nationale des fréquences (ANFR) : Par téléphone : au 0970 818 818** du lundi au vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local) et **sur internet : www.recevoirlatnt.fr**